**Compte-rendu de la réunion du 24 mars 2021**

Présents : Junius C, Gonzalez J, Rousch H, Meyers L, Vincent JM, Douin Y, Maurage D

1. **Assemblée générale de l’aile francophone** :

En vue de l’assemblée générale de l’aile francophone et sur bases des documents fournis par l’aile, nous analysons ensemble ces documents.

* Les comptes avaient été envoyés aux membres de l’assemblée qui pouvaient poser les questions au préalable. Aucune question n’est arrivée auprès du trésorier.
* L’ensemble des ristournes qui seront effectuées vers les clubs dans le cadre de la crise Covid s’élève à 335.000 euros. Ces ristournes seront calculées sur base du nombre d’affilié au statut joueur (donc pas les non-joueurs, ni les licences récréatives).
* Les dépenses de la commission éthique sont liées à des frais d’avocats, suite à des affaires en justice.
* Les subsides Adeps d’un montant de 500.000 euros ont pu être justifiés dans leur intégralité et ne seront donc pas rabotés.
* Si des membres du personnel ont dû être mis en chômage partiel ou total, suite à la Covid, le conseil d’administration a décidé de payer l’intégralité du salaire. Ces personnes ont perçu le chômage et la perte de salaire a été compensée par l’aile francophone.
* Notre partenaire Ethias a décidé de ristourner 25% des montants perçus, cette somme sera reversée dans son intégralité vers les clubs.
* On constate moins de redevances touchées, mais cela résulte d’une diminution de 15% des affiliés, soit 1384 affiliés.
* Le CA a décidé aussi de ne pas indexer le montant des cotisations. Cette mesure avait déjà été mise en place pour la saison en cours.
* En ce qui concerne le budget, il est difficile à prévoir en ces temps de pandémie.
* Un projet « élites filles » est également en cours de réalisation avec à la clé une section « sports études » dès septembre prochain.
* Enfin aucune proposition de modifications aux statuts et aucune interpellation ne sont arrivées sur la table de l’aile francophone.

1. **Assemblée générale provinciale** :

* Il nous semble important de pouvoir la faire en présentiel et dès lors elle pourrait avoir lieu au mois de juin si nécessaire.
* Pour cette assemblée, un seul représentant par club sera autorisé à y participer. Elle se tiendra dans la grande salle dans le respect de toutes les mesures liées à la Covid (distanciation,….).
* Une bonne préparation est requise principalement pour la présentation des comptes de la saison passée.
* L’élaboration des séries ne prendra pas en compte les forfaits généraux qui avaient été prononcés cette saison. Ces équipes seront réintégrées dans la division dans laquelle elle aurait dû évoluer cette saison. L’amende liée au forfait restera due, tandis qu’en cas de nouveau forfait général pour cette équipe, il ne sera pas appliqué de nouvelle amende.
* Une révision des classements des joueurs sera possible pour les joueurs ayant disputé 10 matchs et pour autant que les résultats sportifs le justifient.
* L’application des classements numériques sur l’ensemble des joueurs est maintenant possible, si le conseil d’administration entérine le passage à ces classements, toutes les explications seront fournies en temps utiles. La finalité de ce système de classement est d’abandonner la liste des forces actuelles pour la formation de noyaux.
* Une communication des mesures prises par le CP dans le cadre de la Covid sera effectuée vers les clubs.

1. **Tour des commissions** :

* La commission de l’arbitrage doit se trouver un nouveau responsable. En effet, Sabine Dobbelstein n’assurera plus cette fonction. Nous la remercions pour la qualité du travail fourni durant ces nombreuses années.

Le suivi de la comptabilisation de l’arbitrage pour la labellisation doit être amélioré.

* Le championnat d’Europe des jeunes est maintenu et se déroulera en deux phases.
* En ce qui concerne les compétitions individuelles, si la plupart ont dû être annulée, nous avons pu mettre en place un minimum de compétition pour les moins de 13 ans. Nous aurions aimé pouvoir en faire plus mais l’instauration de bulle limitant le nombre à 10, nous a obligé à jeter l’éponge.
* Pour la commission des jeunes, celle-ci a participé activement aux différentes compétitions individuelles jeunes avec les PPM qui ont pu être disputés, avec un masters liégeois en janvier.

Deux journées spéciales filles « only girls » ont été mises en place, regroupant 21 jeunes filles issues de 4 clubs de la province.

Un entraînement de masse a également été organisé (il devait en appeler d’autres) avec 16 participants issus de 6 clubs.

Les entraînements « espoirs » composés de 10 joueurs de -13 ans se poursuivent à la cadence de 3 entraînements semaine.

La commission des jeunes a prévu un stage en juillet et en août.

Les PPM seront toujours organisés la saison prochaine et pourraient s’organiser sous forme de challenge.

Le « baby ping », pour les joueurs de moins de 5 ans devrait aussi voir le jour. Les clubs intéressés pourraient bénéficier de matériel mis à leur disposition ainsi que de supports vidéo.